

Journal n° 45

Sommaire

Editorial	page 2
Dossier	
Qu'est-ce que la fidélité ?	page 4
« Les mirages de l'amour » (extrait)	page 5
Dans la communauté	page 5
Fidélité à quoi ? A qui ?	page 6,7
Fidélité sous influence	page 7
La fidélité de Dieu	page 8,9
Au risque d'être changé	page 10
Pourquoi rester fidèle ?	page 11
Jusque dans la séparation	page 12,13
Les divorcés remariés au Synode	page 4
Vie des groupes et des régions	page 15
Dates à retenir	page 16

Editorial

La montagne a-t-elle accouché d'une souris ?

Si l'on en croit la presse, le travail des Pères du dernier Synode sur l'eucharistie a été riche. Les évêques ont fait remonter du terrain des préoccupations réelles, qui par la suite ont fait l'objet de débat. Parmi celles-ci : la violence du monde : « Nous ne pouvons pas célébrer tranquillement la mort salvifique de Jésus sans nous laisser interpellé par les situations dramatiques des hommes et des femmes de notre temps » ; l'absence de prêtres pour célébrer l'eucharistie ; l'accès à la table eucharistique des divorcés remariés ; le partage de la même table entre chrétiens de confessions différentes ; la promotion d'une plus grande inculturation de la liturgie .

Toutefois le résultat, en gros, c'est qu'il est urgent de ne rien changer. Bien sûr les propositions finales envisagent certains engagements de type pastoral, demandent par exemple un effort des tribunaux ecclésiastiques pour les causes de nullité matrimoniale, rappellent « l'importance du don inestimable du célibat ecclésiastique dans la pratique de l'Église latine, et pour remédier au manque douloureux de prêtres réclament des initiatives efficaces, espèrent que les chrétiens non catholiques comprendront que la communion avec eux ne soit pas possible etc .

Mais c'est la déception, au point que René Poujol, directeur de la rédaction du Pèlerin, dans son éditorial du 3 novembre, s'est écrié : « ***Il y a quelque sadisme à rappeler aux catholiques que l'eucharistie dominicale doit être au cœur de toute vie croyante et, dans le même temps, par refus d'introduire des dispositions qui la rendraient accessible à un plus grand nombre, les inviter à une « communion spirituelle » de substitution. En bonne théologie, le sensus fidelium, cet instinct du peuple croyant appliqué à une réalité donnée, constitue bien une autorité morale dont la magistère doit tenir compte. Est-ce***

un hasard si, depuis plus de vingt ans, le souhait de voir des hommes mariés accéder au sacerdoce figure parmi les conclusions de la plupart des synodes diocésains ? À Si la vox populi est recevable lorsqu'elle réclame la béatification du Pape Jean-Paul II , pourquoi ne le serait-elle pas lorsqu'il s'agit de l'accès à la prêtrise ? »

Ce que dit René Poujol à propos de la possibilité de donner des hommes mariés, s'applique exactement de la même façon à la situation des divorcés remariés interdits de communion, alors que tous les synodes réclament une modification de cette discipline eucharistique.

Reste une ouverture possible : les propositions étant faites, il appartient à Benoît XVI de les reprendre et d'aller plus loin dans la lettre apostolique post-synodale qui donnera à l'Église au cours de l'année 2006. Le Synode avait raison de nous appeler à l'espérance.

Bruno LAURENT